

Revue
internationale
d'éducation de Sèvres

Revue internationale d'éducation de Sèvres

40 | décembre 2005
L'éducation dans le monde

Japon. Dans quoi doit-on investir ?

Études de cas

Jun Oba



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/1346>

DOI : 10.4000/ries.1346

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

Pagination : 128-130

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Jun Oba, « Japon. Dans quoi doit-on investir ? », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 40 | décembre 2005, mis en ligne le 17 novembre 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/1346> ; DOI : 10.4000/ries.1346

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Tous droits réservés

Japon. Dans quoi doit-on investir ?

Études de cas

Jun Oba

- 1 Au Japon, on s'accorde à attribuer la cause majeure du développement d'après-guerre du pays à l'éducation. Le livre blanc sur l'éducation de 1988 du ministère de l'Éducation indique, tout au début, que « l'éducation japonaise s'est remarquablement développée sous le nouveau système d'après guerre. Elle est devenue l'élément moteur du progrès scientifique et technologique ainsi que de la haute croissance économique, et a grandement contribué au développement du pays. »

La dépense pour l'éducation

- 2 Environ 80 % de la dépense globale d'éducation est soutenue par le financement public (État et collectivités locales). Le poids de l'éducation dans l'ensemble de la dépense publique est de l'ordre de 16 % depuis les années 1990, après avoir accusé une baisse importante. La part de la dépense éducative dans le PIB est stable depuis le milieu des années 1990. La part de la dépense globale se situe à environ 6 % et celle de la dépense publique à un peu moins de 5 %.
- 3 Pour ce qui est de la dépense pour l'enseignement scolaire, la proportion des collectivités locales n'a cessé de se baisser. En 1960, elle était de 76 % mais en 2002, es collectivités locales ne représentaient que 59 %. Entre-temps, le secteur privé a presque doublé sa part, passant de 17 % à 30 %. Ceci est principalement dû au fait que l'enseignement supérieur japonais a été en grande partie démocratisé par les universités privées.
- 4 Pour l'enseignement obligatoire, la part du secteur privé reste assez faible. En 2004, elle était de 1 % pour le primaire et de 6,4 % pour le premier cycle du secondaire, mesurée par le nombre d'élèves. Par contre, la part du privé est prépondérante pour l'enseignement post-obligatoire. Cette part s'élève à 29,5 % pour les lycées et à 73,4 % pour les universités. Sauf pour l'enseignement supérieur, ces pourcentages ne sont pas élevés par rapport à la France où l'enseignement privé représente 13,6 % des élèves du primaire contre 1 % au Japon, et 20 % du secondaire contre 18 % au Japon (collèges et lycées).

- 5 Selon les statistiques de l'OCDE, le Japon consacre moins d'effort financier à son système éducatif que les autres pays membres de l'OCDE. En 2001, le ratio de la dépense publique à l'enseignement scolaire rapporté au PIB se situait pour le Japon à 3,5 % contre 4,7 % pour la France et la moyenne des pays de l'OCDE (5,6 %). Toutefois, selon les tests de niveau internationaux, les élèves nippons ont enregistré des scores excellents, et ce malgré un investissement relativement modéré.
- 6 Les frais extra scolaires représentent entre 24 % (collège privé et lycée privé) et 63 % (collège public) dans l'ensemble du coût d'apprentissage par élève, mais son montant varie à un moindre degré. Concernant les lycéens, chaque famille dépense en moyenne 189 000 yen par an dans le public et 245 000 yen dans le privé ; pour un collégien, 274 000 yen pour le public et 299 000 yen pour le privé. Les frais extra scolaires varient aussi en fonction du d'habitation. En général, plus grande est la ville, plus les frais extra scolaires augmentent. Cependant, la corrélation entre ces deux variables n'a pas été confirmée.

L'analyse d'initiatives éducatives

- 7 Depuis longtemps, le Japon a fait des efforts pour réduire la taille des classes. Aujourd'hui, le taux d'encadrement japonais est comparable à celui des pays européens et nord-américains. Comme dans le monde entier, la réduction de la taille des classes et son effet possible sur la réussite scolaire font toujours l'objet de discussions. D'après les recherches sur la corrélation entre ces deux variables, celle-ci n'a pas été vérifiée avec exactitude, malgré nombre d'exemples positifs. Aujourd'hui, on évoque davantage la nécessaire flexibilité en ce qui concerne la taille des classes et des rythmes d'apprentissage, afin de mieux intégrer la diversité croissante.
- 8 D'autre part, une politique récente d'un département visant à généraliser la réduction de la taille des classes à toutes les écoles publiques sur son territoire doit attirer notre attention. En novembre 2004, une évaluation du projet rapportant quelques résultats positifs a été rendue publique. Toutefois, le coût du projet est assez élevé : il requiert 820 millions de yen supplémentaires pour la seule année 2004.
- 9 Une autre approche pour améliorer l'encadrement des élèves est l'enseignement en équipe. Cette méthode est répandue dans l'ensemble des écoles japonaises. Cependant, d'après une étude effectuée par l'Institut national de recherche en politiques éducatives du ministère de l'Éducation, l'effet de l'enseignement en équipe est très limité.

Dans quoi doit-on investir ?

- 10 Actuellement, la dépense publique en éducation fait l'objet d'une plus grande attention dans le cadre de la discussion sur le transfert de compétence de l'État vers les collectivités locales ainsi que de la restructuration financière de l'État. En particulier, la contribution du Trésor public à obligatoire, qui a soutenu les efforts éducatifs des collectivités locales et a ainsi contribué au développement du pays, est en jeu. Dans une telle situation, l'efficacité pédagogique devra être argumentée davantage pour justifier les dépenses en éducation.
- 11 Cependant, les liens directs entre l'efficacité pédagogique et les ressources mobilisées sont souvent marginaux et difficiles à détecter. En outre, au Japon, parler de l'éducation avec une logique économique ou financière a longtemps été une sorte de tabou, et

l'apport de l'éducation au développement du pays n'a pas été suffisamment étudié ni évalué. Il importe donc de faire avancer la recherche en ce domaine mais il faudra être vigilant et mettre en œuvre tous les moyens possibles afin de favoriser la réussite des élèves, en réaffirmant les valeurs de l'éducation et des services publics.

INDEX

Index géographique : Japon

AUTEUR

JUN OBA

Research Institute for Higher Education, Hiroshima University.